



Davantage d'emplois d'ici 2030 pour accompagner la dépendance

En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, 303 000 personnes âgées sont en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne, qu'elles vivent à domicile ou en institution. Leur accompagnement génère 100 000 emplois, comptabilisés en équivalent temps plein. D'ici 2030, la croissance du nombre de personnes âgées dépendantes induirait 16 400 nouveaux emplois. Le soutien à domicile, porté par les politiques publiques sanitaires et sociales, concerne de plus en plus de personnes âgées dépendantes. Il représenterait 12 000 de ces emplois supplémentaires à l'horizon 2030.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

En 2015, Auvergne-Rhône-Alpes compte 303 000 personnes dépendantes âgées de 60 ans et plus, soit 16 % de cette tranche d'âge et 4 % de l'ensemble de la population. En 2030, selon les hypothèses retenues (*méthodologie*), près de 381 000 personnes âgées seraient dépendantes dans la région.

La dépendance peut être modérée ou sévère (*définitions*). En 2030, la région pourrait compter 99 000 personnes âgées sévèrement dépendantes, soit 10 % de plus qu'en 2015. La dépendance modérée devrait augmenter plus fortement (+ 32 %), pour atteindre 282 000 personnes en 2030. L'arrivée des générations nombreuses du baby-boom dans la classe d'âge des 60 ans et plus contribue à cet accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes. La prise en charge et l'accompagnement des seniors en perte d'autonomie, qu'ils vivent chez eux ou en institution (*définitions*), sont des enjeux majeurs.

16 400 emplois supplémentaires d'ici 2030

En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 100 000 emplois comptabilisés en équivalent temps plein (ETP) sont consacrés aux soins et à l'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie. La moitié des emplois sont dédiés à l'accompagnement à domicile et l'autre moitié en institution.

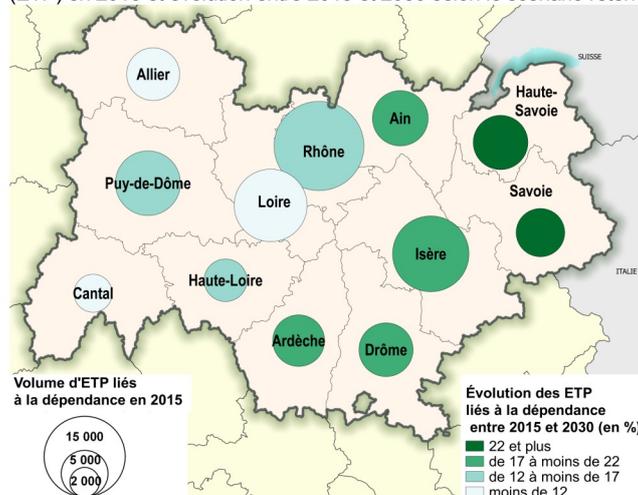
La hausse de la population dépendante engendrerait des besoins supplémentaires en personnel d'accompagnement et en professionnels soignants. D'ici 2030, en supposant inchangés les taux d'encadrement par lieu de résidence, le degré de perte d'autonomie et le type de profession (*méthodologie*), le nombre d'emplois liés à la dépendance atteindrait 116 000 emplois ETP, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2015. Ainsi, pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, 16 000 emplois ETP devraient être créés, sans compter ceux liés au renouvellement du personnel actuel (départs à la retraite, mobilités professionnelles...). Ces emplois, qui ne sont pas délocalisables, renforcent l'attractivité des territoires en étoffant leur offre sanitaire et sociale. Le recrutement, la formation et la

professionnalisation des personnels spécialisés représentent un réel enjeu.

Le nombre d'emplois augmenterait moins vite que le nombre de seniors dépendants, en lien avec l'hypothèse de stabilité du nombre de places en institution, où les taux d'encadrement sont plus élevés, et une croissance du nombre de seniors vivant à domicile.

1 Les besoins en emplois liés à la dépendance augmenteraient plus vite dans les deux Savoie

Nombre d'emplois liés à la dépendance en équivalent temps plein (ETP) en 2015 et évolution entre 2015 et 2030 selon le scénario retenu



Sources : Insee-Drees, modèle de projections de personnes âgées dépendantes et d'emplois liés à la dépendance.

La croissance des emplois liés à la dépendance serait plus élevée à l'est de la région

Les évolutions des emplois dédiés à la dépendance sont liées à celles de la population âgée dépendante. C'est à l'est de la région que l'accroissement démographique des dépendants serait le plus fort (*figure 1*). Ceci s'explique par la structure par âge dans ces

territoires, où les générations du baby-boom, qui arrivent aux âges avancés, sont particulièrement nombreuses au regard de leur population. La croissance du nombre de professionnels travaillant auprès de ces personnes âgées entre 2015 et 2030 serait ainsi particulièrement élevée en Savoie (+ 23 %) et Haute-Savoie (+ 24 %).

À l'inverse, l'Allier et le Cantal ont déjà une part relativement importante de personnes âgées dans leur population. La croissance des emplois d'aide aux seniors y serait plus faible (+ 8 %), soit seulement 500 ETP supplémentaires. Le Rhône et l'Isère, départements les plus peuplés, où en 2015 les emplois liés à la dépendance sont les plus nombreux, compteraient respectivement 2 400 et 2 700 emplois supplémentaires en 2030.

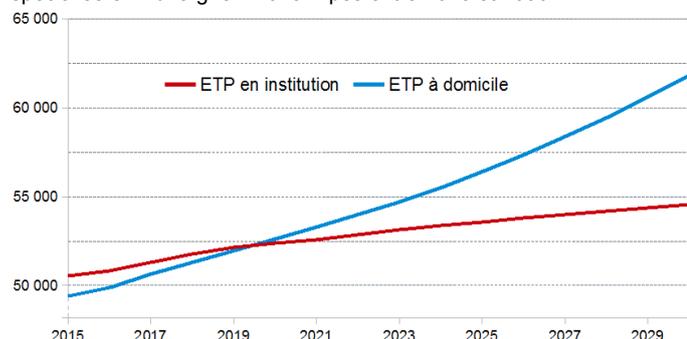
Des besoins importants en personnel spécialisé pour l'accompagnement à domicile des personnes âgées

Les politiques publiques en matière de vieillissement et de dépendance favorisent le soutien à domicile des personnes âgées dépendantes. En 2015, les trois quarts d'entre elles vivent à domicile, soit 232 000 personnes, et le quart restant vit dans des établissements spécialisés, principalement dans des Ehpad (*définitions*).

Les besoins supplémentaires en emplois liés à la dépendance se concentrent donc essentiellement sur l'accompagnement à domicile. En effet, à l'horizon 2030, le nombre d'emplois dédiés aux personnes âgées dépendantes vivant à domicile devrait augmenter beaucoup plus vite (+ 12 400 ETP en 15 ans) que ceux dans les établissements spécialisés (+ 4 100 ETP) (*figure 2*).

2 Aide à domicile : 12 400 emplois supplémentaires d'ici 2030

Évolution du nombre d'emplois (en ETP) à domicile et en établissement spécialisé en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2015 et 2030



Sources : Insee-Drees, modèle de projections de personnes âgées dépendantes et d'emplois liés à la dépendance.

Les dépendants sévères sont moins nombreux mais nécessitent plus de soins et d'accompagnement. Leur prise en charge, quel que soit le lieu de vie, devrait représenter 61 900 emplois à l'horizon 2030, dont 61 %

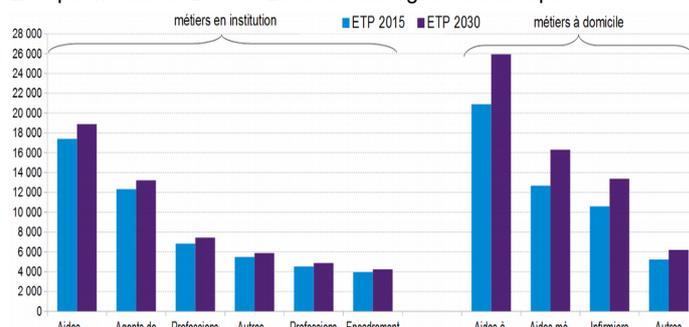
en établissement spécialisé et le reste pour l'aide à domicile.

En 2015, le personnel soignant (médecins, infirmiers et aides-soignants) représente près de la moitié des emplois en institution. Les aides-soignants y sont particulièrement nombreux. Dans les établissements spécialisés, c'est le métier où les recrutements seraient les plus importants (+1 500 ETP entre 2015 et 2030).

Pour ce qui est de l'aide à domicile, une grande majorité des emplois concernent l'accompagnement dans la vie quotidienne (68 %), réalisé par des aides à domicile et des aides ménagères (*figure 3*). Le reste des emplois relève essentiellement des infirmiers (21 %). Dans le contexte des politiques de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes, près de 26 000 aides à domicile seraient nécessaires en 2030, soit 5 000 ETP supplémentaires par rapport à 2015.

3 D'importants besoins en aides à domicile, aides ménagères et infirmiers

ETP par métier en 2015 et 2030 en Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : Insee-Drees, modèle de projections de personnes âgées dépendantes et d'emplois liés à la dépendance.

L'aide de l'entourage, en parallèle de l'aide professionnelle

La présence des aidants familiaux peut également favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. 85 % d'entre elles déclarent être aidées par leur entourage, un niveau proche de la moyenne nationale. Elles sont même 56 % à déclarer recevoir beaucoup d'aide de la part de leur entourage, contre 3 % pour les personnes âgées autonomes. Les aidants familiaux sont eux-mêmes concernés par le vieillissement et la dépendance, ce qui pose la question de l'évolution des pratiques de prise en charge à l'avenir.

Par ailleurs, souvent en complément de l'aide de l'entourage, les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent bénéficier d'une aide professionnelle mais aussi d'une aide technique (cane, fauteuil roulant...) ou d'un logement aménagé (douche adaptée, porte élargie...).

Méthodologie

Les **projections de personnes âgées dépendantes** utilisent les projections de population, auxquelles sont appliquées des taux de dépendance estimés grâce à deux enquêtes de la Drees, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) auprès des ménages de 2014 et l'enquête Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) auprès des institutions en 2015.

Pour la répartition des personnes dépendantes entre institution et à domicile, le choix est de maintenir le nombre de places en établissements spécialisés entre 2015 et 2030 et d'affecter les places prioritairement aux dépendants sévères. Les hypothèses ne prennent pas en compte de facteur exogène comme les politiques publiques.

Les **projections d'emplois liés à la dépendance** sont estimées en considérant constants les taux de recours actuels aux professionnels, par lieu de résidence (domicile/institution), degré de perte d'autonomie et type de profession et le temps passé par ceux-ci.

Définitions

En France, les **degrés de dépendance** sont définis selon une grille nationale « autonomie gérontologie groupe iso-ressources » (Aggir) sur la perte d'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Les GIR 1 et GIR 2 caractérisent la **dépendance sévère**, les GIR 3 et GIR 4 la **dépendance modérée**, les GIR 5 et GIR 6 l'autonomie. Pour cette étude, les degrés de dépendance sont des GIR estimés.

Les **institutions** prises en compte dans cette étude recouvrent les établissements spécialisés tels que les **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)**, les résidences autonomie adossées à un Ehpad, et les **unités de soins de longue durée (USLD)**.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Des seniors dépendants de plus en plus nombreux d'ici 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 86, octobre 2019*
- « Les femmes davantage touchées par la perte d'autonomie », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 35, juin 2018*
- « Seniors : d'assez bonnes conditions de vie mais qui se dégradent avec la perte d'autonomie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 40, juin 2017*

